

Les cahiers de « Rêves-Handic-Action »



Cahier n° 2 :
Les jeux paralympiques de Vancouver

Mars 2010

Les cahiers de « Rêves-Handic-Action », qu'est-ce que c'est ?

Chaque cahier sera consacré à un thème bien précis, en fonction de l'actualité ou de questions qui nous auront été posées.

Le contenu de ces cahiers sera rédigé selon des informations obtenues par différents moyens (presse, médias, échange de courriers, rencontres, discussions, réflexions personnelles...).

Chaque cahier est susceptible d'être réactualisé régulièrement.

Présentation de ce cahier

Ce deuxième cahier est consacré aux jeux paralympiques de Vancouver.

Il vous informera sur :

- L'organisation de ces jeux paralympiques (agenda, disciplines, délégation belge présente...)
- La médiatisation de ces jeux paralympiques
- Les améliorations que l'on peut proposer

Organisation pratique

Les jeux paralympiques de Vancouver auront lieu du 12 au 21 mars 2010.

Les différentes disciplines sont :

• Ski alpin

- Descente
 - * hommes (debout)
 - * hommes (assis)
 - * hommes (personnes aveugles)
 - * femmes (debout)
 - * femmes (assises)
 - * femmes (personnes aveugles)
- Super G
 - * hommes (debout)
 - * hommes (assis)
 - * hommes (personnes aveugles)
 - * femmes (debout)
 - * femmes (assises)
 - * femmes (personnes aveugles)
- Super combiné
 - * Descente hommes (debout)
 - * Descente hommes (assis)
 - * Descente hommes (personnes aveugles)
 - * Descente femmes (debout)
 - * Descente femmes (assises)
 - * Descente femmes (personnes aveugles)
 - * Slalom hommes (debout)
 - * Slalom hommes (assis)

- * Slalom hommes (personnes aveugles)
- * Slalom femmes (debout)
- * Slalom femmes (assises)
- * Slalom femmes (personnes aveugles)

- Slalom Géant

- * hommes (debout)
- * hommes (assis)
- * hommes (personnes aveugles)
- * femmes (debout)
- * femmes (assises)
- * femmes (personnes aveugles)

• Ski de fond

- 10 km
 - * femmes (assises)
 - * hommes (assis)
 - * hommes (debout)
 - * hommes (personnes aveugles)
- 15 km
 - * femmes (debout)
 - * femmes (personnes aveugles)
 - * hommes (assis)
- 20 km
 - * hommes (debout)
 - * hommes (personnes aveugles)
- 5 km
 - * femmes (assises)
 - * femmes (debout)
 - * femmes (personnes aveugles)

- 1 km sprint
 - * hommes (debout)
 - * hommes (assis)
 - * hommes (personnes aveugles)
 - * femmes (debout)
 - * femmes (assises)
 - * femmes (personnes aveugles)
- Relais
 - * femmes (3 x 2,5 km)
 - * hommes (1 x 4 km + 2 x 5 km)

• Biathlon

- 3 km poursuite hommes (debout)
- 3 km poursuite hommes (personnes aveugles)
- 3 km poursuite femmes (debout)
- 3 km poursuite femmes (personnes aveugles)
- 10 km femmes (assises)
- 2,4 km poursuite hommes (assis)
- 2,4 km poursuite femmes (assises)
- 12,5 km hommes (assis)
- 12,5 km hommes (debout)
- 12,5 km femmes (debout)
- 12,5 km hommes (personnes aveugles)
- 12,5 km femmes (personnes aveugles)

• Hockey sur luge

• Curling en fauteuil roulant

Notre enquête

Cette enquête part d'une crainte que les jeux paralympiques soient « oubliés » par les médias...

Nous avons interrogé RTL, la RTBF, ainsi que la « Dernière Heure » afin de leur rappeler (si besoin est) l'existence des jeux paralympiques, et afin de leur demander de quelle manière ils comptaient couvrir cet événement.

Les réponses que nous avons reçues ont débouché sur d'autres questions...

RTL

Madame Emilie COHRS (assistante de production RTL Sport) a été la première à nous répondre.

Elle nous dit ceci : *"Malgré l'intérêt que suscitent les jeux paralympiques, il n'y aura pas de reportage sur ce sujet dans le journal télévisé pour la raison suivante : les images ne nous appartiennent pas (elles appartiennent à la RTBF). Leur montant élevé, conjugué à la crise économique, fait que nous ne pouvons pas nous permettre de les acheter"*¹.

¹ Résumé d'un message laissé par Mme Emilie COHRS sur notre répondeur téléphonique.

RTBF

Nous avons ensuite reçu la réponse (par mail) de Monsieur Guy Géron (Responsable de la rédaction des sports radio) : « *En radio, nous prévoyons de préfacier cet évènement par une interview de la Présidente du Belgian Paralympic Committee,*

Anne d'Ieteren qui, par ailleurs se rendra sur place pour accompagner la seule athlète belge sélectionnée - à ma connaissance- (Jessica Smets).

L'interview de Mme d'Ieteren sera diffusée le jour du début des Jeux (vendredi 12 mars) et nous la recontacterons pour une séquence plus large (plus « magazine ») le dimanche 14 mars.

D'autres angles et résultats (sur base de dépêches) seront abordés durant la compétition. »

Nous nous réjouissons bien sûr du fait que des reportages radio sont prévus !

Pas de réponse de la part de la « Dernière Heure ».

La RTBF télévision ne nous a pas répondu non plus.

Ce qui nous laisse déjà deux questions sans réponse :

1. Monsieur GERON nous dit « *la seule athlète belge sélectionnée - à ma connaissance- (Jessica Smets)* ». Le « à ma connaissance » nous interpelle, car cela montre que trois semaines avant le début des jeux (son mail date du 17 février), le responsable des sports à la RTBF radio n'est pas certain du nombre d'athlètes belges qui participent aux jeux paralympiques...
2. Si RTL dit vrai (et nous n'avons aucune raison de douter de leurs propos), c'est la RTBF qui est propriétaire des images... Mais que vont-ils en faire ?

Le « Belgian Paralympic Comittee »

Nous avons donc interrogé le « Belgian Paralympic Comittee » pour leur demander plus de précisions sur les athlètes qui seront présents à Vancouver. Voici la réponse de Mme Ellen Volckaert, Sports Director :

« *Merci de votre intérêt !*

Nous lançons un site web avec toutes les données : <http://www.supporterparalympics.be>.

Je peux déjà vous dire qu'on a une athlète qui participera à Vancouver. Elle s'appelle Natasha De Troyer et elle pratique toutes les disciplines

du ski alpin: slalom, slalom géant, super-G, super combined, descente.

*Elle a aussi son propre site web :
<http://www.natashadetroyer.be>*

Ce mail est interpellant puisque les noms ne correspondent pas...

Monsieur GERON nous parle d'une Jessica SMETS, le Belgian Paralympic Committee nous parle d'une Natasha DE TROYER...

Un simple coup d'œil au site internet personnel de Natasha DE TROYER nous montre que c'est bien elle qui ira à Vancouver.

Mais alors, qui est Jessica SMETS ?...

Une simple recherche sur internet nous fait comprendre que Monsieur GERON voulait probablement parler de Mme Jessica DE SMET (et non pas SMETS !), Directrice Management à la V.L.G. (Vlaamse Liga Gehandicaptensport - Ligue flamande des sports pour personnes handicapées) !

Troisième question que nous nous posons alors :
Comment se fait-il que le responsable des sports à la RTBF radio ait pu confondre le nom d'une athlète avec le nom de la directrice de la ligue flamande, d'autant plus qu'il a prévu d'en parler à la radio trois semaines plus tard ?...

Ce qu'on peut en conclure pour l'instant

Avant de débiter cette enquête, nous avons peur que les jeux paralympiques soient « oubliés » par les médias.

Ce que l'enquête a révélé jusqu'à présent confirme que nous avons raison d'avoir peur...

Les (maigres) réponses reçues jusqu'ici montrent que :

1. L'aspect financier peut l'emporter sur l'envie de faire partager les performances physiques et le dépassement de soi...
2. Certains médias semblent ne pas y accorder beaucoup d'importance puisque : soit ils ne nous répondent pas, soit ils nous donnent des informations erronées (ce qui montrerait un manque d'intérêt de leur part)...

Qui est Natasha De Troyer ?

Voici le texte de présentation que l'on peut trouver sur son site internet personnel² :



Nom : Natasha DE TROYER

Sports pratiqués :

Ski alpin (slalom géant, super G, descente, combiné)

Classement : B2

Née le : 8 août 1978 à Gand

Domicile : Serskamp

Taille : 1m 61

Poids : 57 kilos

Club : Snowbase, équipe de ski de Terneuzen

Statut : Elite A

Handicap : Visuel et légèrement auditif

Origine du handicap : congénitale

Profession : Rédaction web, Service Public Fédéral Economie, direction générale statistiques

Hobbies : Skier, faire du shopping, voyager

² <http://www.natashadetroyer.be>

« Je m'appelle Natasha De Troyer. J'ai 31 ans et j'habite à Serskamp. Je skie depuis l'âge de 16 ans. J'ai attrapé le virus alors que j'étais en vacances avec ma famille et des amis. Mon père skiait devant moi. Cette attirance pour le ski est toujours restée et je skie en compétition depuis maintenant 6 ans. Pourtant le ski n'est pas une chose facile. Je ne vois presque rien dans la neige et certainement pas les bosses ni les monticules. Tout est blanc. Je skie dès lors avec un guide avec qui je suis reliée via un système intercom. Il porte une veste fluo au cas où le système ne fonctionnerait pas.

Six fois par semaine, je pratique un entraînement basé sur la force, la coordination, la vitesse, la condition et la stabilisation. Parallèlement à cela, je skie tout au long de l'année. Egalement en été, sur une piste artificielle à Terneuzen. Je m'y rends toutes les semaines, les mercredis et dimanches, même si dehors il y a 30 degrés ! De temps en temps, les entraînements se passent à l'étranger. Mon père et mes collaborateurs y passent beaucoup de congés. Moi-même j'ai un statut sportif (statut A), ce qui veut dire que je reçois un congé supplémentaire pour pratiquer du sport. Mon équipe pluridisciplinaire est rendue possible grâce au soutien financier et logistique de la Ligue flamande du sport pour handicapés via un subside du Bloso.

En 2006, j'ai participé aux jeux paralympiques, au cours desquels j'ai atteint trois cinquièmes

places et une quatrième place. Mon but, lors des jeux paralympiques de Vancouver, est bien entendu d'améliorer ces prestations.

Après deux mois de revalidation intensive, due à une déchirure des ligaments, je suis de retour pour préparer les jeux de Vancouver. »

Un peu plus d'informations au sujet du ski alpin paralympique

Les athlètes qui pratiquent le ski alpin combinent la mobilité et la vigilance. Ils glissent parfois à une vitesse de plus de 100 km/heure. Tout comme lors des jeux olympiques d'hiver, les jeux paralympiques d'hiver comptent quatre disciplines différentes, à savoir la descente, le super G, le slalom géant et le slalom. Aussi bien les hommes que les femmes ayant une déficience physique ou visuelle peuvent prendre part à cette compétition. Les athlètes ayant une déficience motrice ont recours à des moyens tels que des monoskis, des skis assis, des moyens orthopédiques... Les skieurs aveugles sont guidés tout au long du parcours par des skieurs valides qui donnent des renseignements en fonction du trajet. Les skieurs alpins sont administrés par le IPASC (International Paralympic Alpine Skiing Committee). Les règlements de la FIS (Fédération Internationale de Ski) sont, sauf quelques exceptions, maintenus.

Le slalom et le slalom géant se trouvaient déjà dans le programme des premiers jeux paralympiques d'hiver à Ömsköldsvik (Suède) en 1976. Le ski alpin est pratiqué actuellement par des athlètes originaires de 35 pays différents.

Classification des athlètes ayant un handicap visuel

B1 : Totalement aveugle

Absence totale de notion de lumière dans les deux yeux, ou avec quelques notions de lumière mais sans possibilité de reconnaître la forme d'une main à n'importe quelle distance et dans n'importe quelle direction.

B2 : Visibilité partielle avec peu de visibilité résiduelle

A partir de la possibilité de reconnaître la forme d'une main, jusqu'à une acuité du visage de 2/60 et/ou le périmètre du visage de moins de 5 degrés.

B3 : Visibilité partielle avec plus de visibilité résiduelle (moins de difficulté de vision)

A partir d'une acuité du visage de plus de 2/60 jusqu'à une acuité du visage de 6/60 et/ou d'un périmètre du visage de plus de 5 degrés et de moins de 20 degrés.

Pourquoi certains types de handicaps ne sont-ils pas représentés aux jeux paralympiques ?

1) Les personnes sourdes

Les personnes sourdes ont leurs propres jeux : les « Deaflympics ».

Contrairement aux autres associations et organisations de Personnes Handicapées, les Sourds ont créé leurs propres structures culturelles et sportives voici une bonne centaine d'années.

La première association est liégeoise, elle a vu le jour en avril 1864, le premier club sportif s'est créé à Liège en mars 1919, ensuite quelques mois après, la Fédération sportive a été mise sur pied.

Par la suite, en été 1924, à Paris, les premiers Jeux Mondiaux des Sourds ont eu lieu. Les jeux d'hiver, quant à eux, ont été organisés dès 1949 à Seefeld (Autriche).

Devant les nombreux obstacles pour pratiquer une activité sportive, devant les multiples problèmes de communication dus à leur Langue différente, devant les nombreux faits de rejet, de moquerie et de déni, les responsables de tous les clubs ont décidé de créer leur propre structure.

Au niveau des aides financières, malgré l'absence de réglementation précise, les sourds avaient toujours reçu des soutiens, des subventions exceptionnelles (sauf pour certains pays).

Depuis les années 80, les différents Gouvernements ont restructuré certains règlements, imposé des nouvelles directives aux fédérations et soutenu davantage le développement des clubs de Personnes Handicapées. Petit à petit, le gâteau s'est réduit et l'aide accordée jusqu'alors aux Sourds (depuis 1924) a fondu.

Pour ne pas rejeter les clubs et fédérations, on leur a imposé de s'intégrer aux Fédérations HandiSport. Malheureusement, on a complètement oublié (ou nouveau déni !) que les Sourds parlent une autre Langue et que toute l'organisation des activités est différente.

Dans certains pays, on a même voulu imposer les compétitions entre Sourds et autres personnes handicapées. Démarche folle et idiote qui a conduit tous les Sourds à faire bloc et déposer plainte au CIO à Genève. Finalement, les responsables politiques se sont calmés et les rencontres sportives entre Sourds uniquement ont continué.

Mais certains responsables politiques n'ont pas fait marche arrière. Ici en Belgique c'est l'imbroglio le plus complet, la fédération flamande s'est intégrée à HandiSports tout en gardant la

liberté d'être membre du Belgian Deaf sport Committee (ancienne Royale Fédération Sportive des Sourds de Belgique qui représente nos sportifs sur la scène internationale). Et de leur côté, les wallons ont été plus têtus et se retrouvent coincés depuis 2007. Ils ont refusé net d'entrer dans HandiSports de peur d'être à nouveau dominés et manipulés. Le Ministre a coupé les robinets et plus un euro de subside depuis 2007.

(Merci à M. Maurice Hayard pour cette explication)

2) Les personnes handicapées mentales

Les personnes handicapées mentales ont été exclues des jeux paralympiques en 2000 et seront réintégrées en 2012. Que s'est-il passé ?

« Les sportifs handicapés mentaux avaient pourtant été admis aux Jeux Paralympiques d'Atlanta en 1996. Mais quatre ans plus tard, à Sydney une fraude de l'équipe nationale de basket-ball espagnole - qui avait aligné 10 joueurs non atteints d'une déficience intellectuelle lors de la compétition - a précipité l'exclusion de tous les athlètes handicapés mentaux des Jeux. Tous ont, pourrait-on dire, été mis dans le même sac. Le Comité international paralympique (IPC), sous prétexte qu'il était difficile d'évaluer de manière précise les différentes sortes de handicaps mentaux, en a profité pour les reléguer à des épreuves de démonstration aux Jeux d'Athènes en 2004. Un bond en arrière in-

croyable ! Et cette décision a même été confirmée en 2006, tant et si bien qu'aucun handicapé mental n'a participé aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008 ! »³

« La Fédération française du sport adapté (FFSA) s'est réjouie de la décision du Comité international paralympique de réintégrer des sportifs handicapés mentaux aux Jeux paralympiques de 2012 à Londres, saluant "une immense victoire". Après "neuf années" d'attente, c'est "une immense victoire et un grand soulagement pour toute la famille du sport adapté", selon un communiqué de la fédération.

Le Comité international paralympique a pris cette décision lors de son assemblée générale à Kuala Lumpur (Malaisie), qui ouvre l'accès aux compétitions paralympiques aux sportifs handicapés mentaux qui auront satisfait à un processus d'éligibilité. "La FFSA, les différentes fédérations nationales et la Fédération internationale des sports pour handicapés mentaux (INAS-FID) ont travaillé main dans la main, plusieurs années durant, pour établir de nouveaux critères d'éligibilité, incomparablement plus solides que par le passé", a souligné la FFSA. Le handicap mental est en effet souvent difficile à mesurer ».⁴

³ <http://www.lefigaro.fr/jeux-olympiques/2009/11/18/02020-20091118ARTSPO00611-les-handicapes-mentaux-de-retour-aux-jeux-.php>

⁴ http://www.lemonde.fr/sport/article/2009/12/17/londres-2012-le-handicap-mental-reintegre-la-famille-paralympique_1270475_3242.html

Le dernier médaillé belge aux jeux paralympiques

La dernière médaille obtenue par un(e) belge lors de jeux paralympiques d'hiver est une médaille de bronze obtenue par Willy MERCIER en Super G (ski alpin) aux jeux paralympiques de Lillehammer (1994).

Portrait de Willy Mercier⁵



« Je suis né à Quaregnon dans un milieu modeste. Mes grands parents étaient mineurs et mon père un résistant actif.

Je suis l'aîné de 3 garçons. Très mal voyant depuis ma naissance, j'ai réussi à faire mes études dans l'enseignement traditionnel.

J'ai toujours dû **trouver la force de me battre** que ce soit au niveau professionnel, pour conserver mon emploi de professeur malgré ma cécité et dans mes nombreuses activités sportives.

⁵ <http://www.willymercier.be>

*Avec mon épouse Isabelle, nous avons 4 enfants et 8 petits enfants, je n'ai pas eu les possibilités financières de commencer le sport avant 35 ans (l'âge où les autres sportifs s'arrêtent). je n'ai jamais retiré aucun revenu de mes victoires, devant souvent payer mes entraînements et mes skis. Ma plus belle médaille est peut-être celle des J.O. de Lillehammer car **j'ai commencé à skier à 35 ans en étant complètement aveugle.***

*Je suis le premier Belge à avoir obtenu une médaille aux jeux d'hiver en m'entraînant quelques semaines par an avec de vieux skis. Deux romans autobiographiques "A perte de vue" et "Aveugle, j'ai conquis l'impossible" ainsi que des reportages télévisés expliquent tout cela. Après le temps des compétitions, **je me suis tourné vers l'humanitaire**, m'occupant des aveugles de Belgique et du monde entier.*

*J'ai beaucoup voyagé dans le tiers monde et j'ai compris **l'humilité, la sagesse.***

*Isabelle, de part son métier accompagne les groupes de touristes aux 4 coins du monde via l'agence **lesvoyagesmercier**⁶. Si j'ai voyagé du Spitzberg au Cap Horn, **nos plus beaux souvenirs restent nos voyages d'aventures** : le Népal, le Tibet, Madagascar, l'Indonésie, le Vietnam, le Yémen, la Mauritanie, l'Algérie
Et bien sûr les ascensions. »*

⁶ <http://www.lesvoyagesmercier.be>

Résultats sportifs

Résultats obtenus dans les championnats pour aveugles

En Belgique :

- Depuis 1980, de nombreux titres de champion de Belgique;
- Records de Belgique de 400 mètres, 5.000 mètres, marathon.

A l'étranger :

- En athlétisme :

Participation aux Championnats d'Europe de :

FULDA en Allemagne ;
VARNA en Bulgarie ;
MOSCOU en U.R.S.S. ;
ROME en Italie ;
ZURICH en Suisse ;

Participation aux Championnats du Monde de :

ARNHEM aux Pays-Bas ;
GOTEBORG en Suède ;

- En ski :

DIEMTICHTAL en Suisse ;
AROSA en Suisse ;
VERVIER en Suisse ;
DIABLERETS en Suisse ;
ARECHES-BEAUFORT en France ;
Jeux Olympiques d'Innsbruck en Autriche ;
Jeux Olympiques de Tignes Albertville en France ;
Jeux Olympiques de Lillehammer en Norvège.

Meilleures performances dans ces compétitions internationales

- En ski :

à DIEMTICHTAL en 1985 : Médaille d'or en descente et combiné;
à AROSA en 1986 : Médaille d'or en descente et Médaille d'argent en Géant;
à ARECHES-BEAUFORT en 1993 : Médaille d'argent en Super Géant;

- En athlétisme :

à FULDA en 1981 : Médaille de bronze en saut en hauteur;
à MOSCOU en 1987 : Médaille de bronze en marathon;

- En tandem :

En parallèle avec les 3 dernières étapes du Tour de France: course internationale: 4ème en 1985;

- En ski : (JEUX OLYMPIQUES)

Participation en sport intégré (rencontres pour personnes non handicapées)

En Belgique : de nombreuses courses sur routes (généralement des 20 kms).

En Belgique et à l'étranger : des marathons :
New-York, Paris , Reims, Göteborg , Zurich ,
Ronquières, Bruxelles (3x).

Conclusion

Lorsque j'ai décidé « d'enquêter » sur ce thème, je m'attendais à uniquement devoir rassembler les informations qu'on m'aurait données et à vous les faire partager.

Il me semble à présent qu'il faudrait prolonger cela.

Je pense que le thème de ce « cahier » mérite d'être débattu, et notamment les points suivants :

- Comment permettre une meilleure visibilité des jeux paralympiques en particulier et des « handisports » en général ?
- Quelles sont les raisons profondes qui font que les jeux paralympiques sont si peu médiatisés ?
- Cela fait maintenant 16 ans qu'il n'y a plus eu de médaillé belge aux jeux paralympiques d'hiver. Que peut-on faire pour améliorer les performances de nos athlètes belges ?
- On a pu constater ces derniers jours⁷ qu'un athlète a été sélectionné à la fois aux jeux paralympiques et aux jeux olympiques (il n'a finalement pas participé aux jeux olympiques), qu'un joueur de foot en salle sourd a été intégré dans une équipe d'entendants, qu'un joueur de football qui n'a qu'un bras a été intégré dans une équipe de division 1 parmi des footballeurs valides... Il semble donc (et c'est à mon sens une très bonne chose) que la tendance actuelle est d'intégrer des sportifs handicapés dans des groupes de sportifs valides. Dès lors, ne pourrait-on pas créer des catégories supplémentaires pour les personnes handicapées, au sein des jeux olympiques, de manière à ce qu'il n'y ait plus qu'une compétition ? Quels seraient les obstacles à cela ? Le débat est ouvert...

Je vous invite à discuter de tout cela avec nous et entre vous :

- Sur notre forum
- En ajoutant vos commentaires au bas des articles

Nicolas BOSSUS

⁷ Voir notre site internet <http://www.reves-handic-action.be>



Remerciements

Emilie COHRS, Nathalie CORDEMANS, Guy GERON, Maurice HAYARD, Ellen VOLCKAERT